

Vendredi 20 octobre 2017

Rencontre sur le thème :

Ville de Toulouse, Toulouse Métropole :

à mi-mandat, quel bilan ? quelles perspectives ?

Intervention de Vincent Aguilera

Président de la CMA 31

**Monsieur Le Maire et Président de Toulouse Métropole,
Monsieur Jean Luc MOUDENC,**

**Mesdames, Messieurs les Elus et Vice Présidentes et Vice-
présidents de Toulouse Métropole,**

**Mesdames Dominique FAURE, Annette LAIGNEAU et
Sylvie ROUILLON VALDIGUIE,**

**Messieurs Jean-Michel LATTES, Bernard KELLER et Jean-
Jacques BOLZAN,**

**Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et
d'industrie de Toulouse, Cher Philippe,**

Monsieur Le Président de la CPME31 représenté par son Vice-Président Monsieur Samuel CETTE,

Monsieur Le Président du MEDEF 31, Monsieur Jean Marie HANQUIEZ,

Monsieur Le Président de l'U2P 31, Monsieur Lucien AMOROS,

L'occasion nous est donnée aujourd'hui de faire se rencontrer les élus de la métropole et le monde de l'entreprise, d'avoir un dialogue constructif au service du développement de notre belle agglomération.

Ce n'est donc pas seulement un bilan qu'il nous faut faire, même si je ne résiste pas à la fierté de vous annoncer la création, il y a quelques jours, de la 30 000 ème entreprise artisanale de Haute-Garonne, mais plutôt de tracer des perspectives et les inscrire dans les grands enjeux auxquels nous sommes collectivement confrontés.

Par votre présence, cher Jean Luc, vous témoignez de votre intérêt pour nous. Vous êtes ici, en effet, pour nous écouter, écouter la voix des entreprises et je m'en félicite. La voix de

toutes les entreprises, de l'industriel à la start up, du grand groupe au commerçant de centre-ville ou de périphérie, de la PME innovante à l'artisan.

Permettez-moi de vous dire, Monsieur le Maire et Président, en quoi il est important que nos entreprises se développent et prospèrent mais surtout de quoi elles ont besoin pour y parvenir.

Tout d'abord, et je sais que vous partagez cet avis, il est important pour une ville, ses habitants et le territoire qui l'entoure, que les entreprises artisanales et le commerce de proximité se développent et prospèrent car elles sont un vecteur d'aménagement du territoire, de cohésion sociale, une formidable voie pour l'insertion des jeunes et donc un moteur pour l'emploi local.

Le commerce de proximité et l'artisanat sont une composante essentielle du développement économique d'un territoire. Ils contribuent au maintien d'une vie sociale de proximité et en cela à la cohésion sociale dans tous les quartiers de la ville.

Elles permettent aussi d'animer les villes et les villages et contribuent au bien vivre ensemble.

En soutenant leur développement et leur installation, la Métropole privilégie donc le développement de ses territoires, des quartiers sensibles aux centres bourgs périphériques.

Une politique volontariste de revitalisation des centres bourgs et des quartiers sensibles est donc essentielle.

Elle passe par des mesures en faveur de la mixité des logements mais aussi des activités avec une offre immobilière adaptée, tant au commerce qu'à l'artisanat.

On constate malheureusement trop souvent que les produits immobiliers ne sont pas toujours adaptés, difficilement accessibles et abordables. Pourtant, sans locaux adaptés, il ne peut y avoir de développement commercial et artisanal. Mais cela ne suffit pas, il faut aussi que ces quartiers sensibles ou ces centres bourgs soient vivants avec des habitants, des services, des animations.

Le rôle des pouvoirs publics locaux est en la matière essentiel.

Ces petites entreprises sont également un formidable vecteur pour l'insertion des jeunes, notamment les plus éloignés de l'emploi pour qui tout le monde s'inquiète. Et bien nous sommes prêts à les accueillir, à les former, à les accompagner pour qu'ils trouvent leur place dans notre société et s'épanouissent en tant que citoyens.

Ce n'est pas seulement notre devoir ou notre vocation, il en va tout simplement de la survie de nos entreprises qui ne peuvent fonctionner sans chefs d'entreprises et salariés qualifiés. Le savoir-faire et la compétence sont notre véritable capital, notre fonds de commerce, sans eux, il n'y a pas d'entreprise artisanale viable.

Permettez-moi à ce titre de vous faire part de mon indignation. Alors que tout le monde s'accorde à dire que l'apprentissage doit être la voie royale pour apprendre un métier, qu'il doit être développé et privilégié, et bien sachez que plus de 240 contrats d'apprentissage ne trouvent pas preneurs au sein de nos entreprises artisanales de Haute Garonne.

On continue à négliger l'orientation et à envoyer de trop nombreux jeunes bacheliers vers un enseignement général, au risque de devoir les tirer au sort pour qu'il aient une place dans une filière qu'ils ont bien souvent choisie par défaut plus que par conviction.

Nous devons, sur ce sujet, nous mobiliser pour attirer ces jeunes vers nos entreprises qui offrent des emplois durables et non délocalisables.

La politique d'accompagnement vers l'emploi menée par les collectivités est aujourd'hui aussi nécessaire que coûteuse.

Avant de parler de reconversion et autres dispositifs déployés par les pouvoirs publics, pourquoi ne pas commencer par nous aider à orienter plus de jeunes vers nos entreprises. Les jeunes qui nous rejoignent, lorsqu'ils ont goûtés à nos métiers et au plaisir du travail bien fait, s'épanouissent pleinement et ils deviennent très souvent chef d'entreprise à leur tour.

Pour toutes ces raisons, il est important que nos entreprises se développent à Toulouse et dans toutes les communes de la métropole mais pour cela, nous avons des besoins et des attentes.

Pour qu'une entreprise se développe et prospère, il lui faut tout d'abord de bons dirigeants, et aujourd'hui, cela ne manque pas puisque la salle en est pleine.

Plus sérieusement, il lui faut des commandes et des clients. A ce titre, vous pouvez nous aider, Monsieur le Maire, en ouvrant encore plus la commande publique à nos artisans locaux. Si l'allotissement est désormais la règle dans les marchés publics, la politique de sourcing permet désormais à vos services de mieux connaître et privilégier le local.

La commande publique est essentielle à notre dynamisme économique. Pour que nos clients trouvent facilement le chemin

de nos boutiques, il est essentiel également qu'ils puissent circuler et en la matière, nous savons tous qu'il reste de nombreux progrès à faire. L'accessibilité au centre-ville et même aux quartiers périphériques doit être améliorée sans oublier la difficulté qu'éprouvent nos ressortissants pour se rendre chez leurs clients, lorsque les chantiers sont à domicile. Le temps passé dans le véhicule pénalise la productivité des entreprises.

Nos entreprises ont ensuite besoin de locaux adaptés et je vous remercie d'ailleurs pour la rénovation du marché Victor Hugo. Mais n'oublions pas le centre-ville et les communes périphériques dans lesquelles des actions doivent être menées pour limiter la vacance des commerces et l'extension d'entreprises existantes. L'idée de village artisans pourrait permettre à certains de bénéficier d'une offre mieux adaptée.

Enfin, et ce sera mon dernier point, une entreprise pour se développer a besoin de perspectives.

Il est en effet difficile de se risquer à investir et d'embaucher de nouveaux collaborateurs lorsque l'on ne sait pas ce que l'avenir vous réserve et lorsque les règles évoluent sans cesse.

Au nom de la liberté de l'économie, nous vivons dans une société de plus en plus dérèglementée. Si Uber, Air B and B, blablacar et autres sont de formidables innovations sociales, cette innovation ne doit pas se faire au détriment de la qualité de service, de la compétence, de l'engagement professionnel et favoriser une précarisation de l'emploi. De nouvelles règles doivent être inventées pour que chacun puisse travailler et qu'au final le consommateur ne soit pas lésé. Les pouvoirs publics ont une responsabilité en la matière.

Je sais bien qu'à l'échelle d'une ville ou même d'une métropole vous ne pouvez pas tout, mais nous avons besoin de relais et notamment de celui du Président de France Urbaine, que vous êtes, pour que nous soyons entendus sur ces sujets.

Vous le voyez, Monsieur Le Maire, Monsieur Le Président, les sujets ne manquent pas pour que nous puissions renforcer nos partenariats pour mieux articuler nos politiques publiques dans l'avenir afin qu'elles soient plus efficaces. Il nous reste beaucoup de travail d'ici la fin de nos mandats respectifs. Je ne doute pas , à l'instar de ce que nous avons déjà commencé à faire ensemble, que nous pourrons donc coopérer dans l'intérêt général de nos entreprises et des habitants.

Je vous remercie de votre attention.